LA TRIBUNE DES MUNICIPAUX

JUILLET 2022 - N°77
Bimestriel - Prix : 1,30€

Dossier «SEGUR de la santé»

Echos des services

Élections pro 2022

CHSCT à la PM

Point d'indice

IHS

Jeu d'été

VILLE DE LYON VILLE DE LYON VILLE DE LYON
la cgt

Édito ▶

Quatre vingt neuf...!

Il y a 5 ans Macron l'avait dit : « que son mandat ne donne aucune raison de voter pour les extrêmes »

Donc macron a :

- Nommé ministres des anciens de l'Action française (Darmanin) et du GUD (Nathalie Loiseau),
- Voté la loi «asile et immigration» avec le FN, réhabilité Maurras (Action française) et Pétain,
- Appelé Zemmour pendant 30 minutes pour lui dire son «soutien» et lui commander une «note» sur l'immigration,
- Donné une interview de complaisance à Valeurs actuelles en tenant des propos d'extrême droite,
- Trouvé Le Pen «trop molle» sur l'Islam,
- Mis en prison des antifascistes,
- Parlé "d'islamogauchisme" et de "wokisme", repris du lexique de l'extrême droite,
- Voté des lois violemment islamophobes,
- Militarisé la police, lui a donné les pleins pouvoirs,
- Semé le désespoir social total, réprimé de façon sanguinaire toutes les luttes pour la justice,
- Appelé à faire barrage à la gauche.

Résultat 89 députés fascistes à l'Assemblée nationale, du jamais vu. Il est plus que temps de combattre les idées d'extrême droite.

L'humeur de Rust

SOMMAIRE

Page 2 : **L'édito**

Pages 3 à 7 : **Echos des services**

Pages 8 à 10 : **Dossier "SEGUR"**

Page 11 à 12 : **Actualité nationale**

Page 13 : **Actualité locale**

Page 14 : **Actualité internationale**

Pages 15 : **IHS**

Page 16 : **Jeux d'été**

Du côté WEB

SITE WEB: http://www.cgtvilledelyon.fr
Inscrivez vous à la newsletter.

FACEBOOK : CGT VILLE DE LYON

TWITTER : @CGT_VILLE_LYON

Instagram : cgtvilledelyon

Email: SYNDICATCGT.messagerie@mairie-lyon.fr

Mentions légales

Publication: La Tribune des Municipaux CGT Ville de Lyon.
Imprimé par nos soins.

Directeur de publication: Aurélien Scandolara
C.P.P.A.P 0519S06896

Adresse postale:

CGT-VIIIe de Lyon, Salle 26, Bourse du travail
69422 LYON CEDEX 03

Tél: 04 72 10 39 46

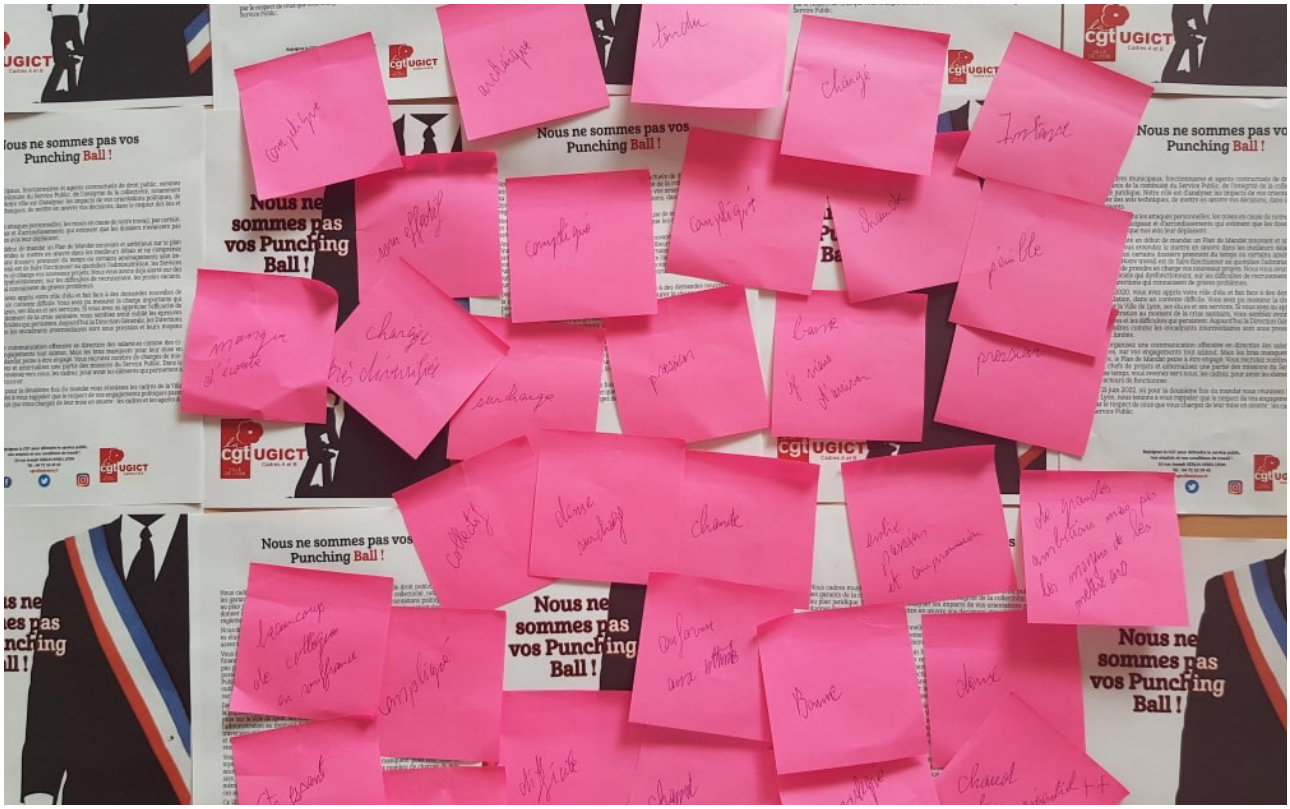

6 heures du mat les ASVP dans les rues !

La direction des ASVP a décidé de faire travailler les agents de la fourrière à partir de 6 heures du matin.

Après un rapide référendum façon loi de travail post macroniste 8 agents sur 10 ont décidé d'accepter cette proposition. Ce n'est pas la première fois dans ce service que l'on utilise les référendums.

Il serait peut-être temps de changer de méthode ! Collomb n'est plus là et ses méthodes resent pourtant.

Au final il y aura 3 horaires différents pour les ASVP 6 heures pour la fourrière 7 heures 30 pour les agents de Pizay et enfin 8 heures 30 pour les autres. Une vraie usine à gaz. D'où l'inquiétude des agents partagée par la CGT.

Il ne faudrait pas que les agents changent sans arrêt d'horaire ou pire que ce soit un moyen de pression sur les agents. La section CGT ASVP restera vigilante sur ce dossier.

La municipalité amuse les cadres et le service public trinque !

Le 21 juin dernier, Monsieur le Maire invitait à un séminaire des cadres et des managers sur le thème « Manager à la ville de Lyon : imaginer, coopérer, faire confiance ».

A défaut d'inscrits en nombre suffisant et après plusieurs relances, des DGA ont été plus explicites : présence obligatoire !

C'est donc devant une salle pleine que nous avons assisté à un « show » à l'américaine, avec plantes vertes, animateurs, vidéos, un conférencier et un chef d'orchestre qui a fait chanter et remuer tout le monde.

Tout tournait autour de la nouvelle méthode de concertation, avec des groupes d'agents volontaires, Petite Enfance et Éducation étaient les pionniers. Tous les témoignages vidéo montraient des agents contents d'être écoutés, mais seront-ils entendus ?

La restitution se fera par les directions, pas sûr que beaucoup de choses changent. Nous saurons rappeler aux agents l'importance des syndicats et des représentants du personnel pour faire avancer leurs revendications !

Le directeur général M. MAILLARD, qui introduisait la réunion a quand même parlé des problèmes rencontrés par nos services : nombreux départs et difficultés de recrutements ...

L'UGICT CGT était présente avec une distribution de tracts à l'entrée et un gros ballon rouge pour recueillir les doléances des cadres. Si nous avons raté la remise du ballon au Maire à la sortie, nous ne manquerons pas de lui transmettre les témoignages recueillis !

Après cette séance un questionnaire en ligne invitant les participants à noter de 1 à 5 les interventions et même l'animation par deux cadres de la ville. Cette méthode qu'utilisent les applications de services en ligne, sur le mode éjecter « le maillon faible », est inappropriée pour le service public, présent pour la population quoi qu'il arrive ...

Fermeture de la crèche Nadaud , où en sommes nous ?

Comme évoqué précédemment, la fermeture de la crèche Nadaud approche et beaucoup d'interrogations restent encore en suspens quant à l'avenir de certains agents qui ne savent toujours pas où ils seront affectés.

De plus, certains parents sont très inquiets concernant l'accueil de leurs enfants pour la rentrée prochaine. Des parents ont interpellé la CGT de la ville pour partager leurs inquiétudes et alerter les élus, les responsables de la ville de Lyon et de l'enfance.

Une réunion d'information, censée rassurer les parents s'est déroulée ce 24 mai 2022 à la crèche Nadaud alors que les dossiers pour la commission de juin étaient clos, laissant les familles dans l'impossibilité de se voir proposer une mutation dans une autre crèche municipale alors que cette solution avait été annoncée à certaines familles un mois avant par téléphone.

Les agents de la crèche n'étaient pas conviés ...

Lors de cette réunion, La ville de Lyon a exprimé sa satisfaction de pouvoir continuer la collaboration avec l'armée en poursuivant un partage de berceaux. On ne sait pas encore quel sera le ratio, l'armée étant restée très floue quant au futur accueil des enfants lyonnais, la loi exige un minimum de 10 % de civils dans les crèches IGESA (Institution de GEstion Sociale des Armées).

C'est un PARTENARIAT « *GAGNANT GAGNANT* » d'après eux et la ville de Lyon. Gagnant pour la ville en manque de personnel et qui peine à recruter, qui colmate ce manque en redispatchant le personnel un peu partout aux dépens des agents eux-mêmes et ne perdant pas trop de places lors des commissions. Gagnant pour l'armée qui récupère un maximum de berceaux et le matériel. En revanche les usagers ne sont en aucun cas gagnants ...

Il a été souligné l'investissement de l'équipe Nadaud auprès des enfants ... de belles paroles ...

L'armée s'est félicitée de gérer environ 50 crèches en France ...

La ville de Lyon dit avoir proposé la mise à disposition du personnel actuel auprès de l'IGESA afin que les agents aient la possibilité de faire leur choix. Il en est tout autre : les agents n'ont pas eu cette possibilité de mise à disposition. Cette solution aurait permis à la fois une continuité de service public pour les enfants et leur famille tout en maintenant les agents sur le statut de fonctionnaire (salaire versé par la ville et remboursé par l'armée, évolution de carrière, formation, etc ...) assurant ainsi une cohésion de l'équipe en attendant la construction de nouvelles crèches dans l'arrondissement.

Grosse déception pour les parents des petits Lyonnais lorsqu'on leur annonce que le suivi médical des enfants sera incertain au sein de la crèche.

De plus les petits plats concoctés sur place par les cuisinières de la ville de Lyon seront terminés et dans la future crèche gérée par l'armée, des repas réchauffés en barquette, non cuisinés sur place, fournis par le prestataire Ansamble.

L'IGESA a, à plusieurs reprises évoqué les coûts trop élevés des prestations diverses et signalé qu'elle n'avait pas le budget nécessaire pour le maintien de certains services rendus aux familles.

Aussi, le matériel et les équipements de la crèche seront intégralement repris par l'armée et les parents n'ont toujours pas de date fixe concernant la réouverture de la crèche.

Des parents souhaitent interpeller les élus et le service petite enfance avec la CGT ville de Lyon pour exprimer leur incompréhension et leur mécontentement face à cette situation imposée où la gestion de la fermeture reste difficile.

Certains agents sont toujours en attente d'une affectation à un mois et demi de la fermeture, ne sachant toujours pas où ils seront affectés à la rentrée prochaine ...

La fermeture de la crèche Nadaud est très compliquée pour les agents de la ville de Lyon. Les enfants sont impactés, les parents sont inquiets pour l'année prochaine. **Des conséquences qui nous concernent tous ...**

La CGT restera attentive quant à la suite des événements, à l'accompagnement des agents de la ville de Lyon, des familles qui nous ont sollicités et des petits Lyonnais.

Bureau d'embauche CGT de la ville de Lyon

La CGT ville de Lyon n'a cessé d'alerter le maire de Lyon sur les conditions de travail, des agents de la ville de Lyon, qui se dégradent de plus en plus. Bien sûr la municipalité pourra nous dire que la crise COVID est passée par-là mais pas que.

Avec plus de 500 postes libres quotidiennement, comment ne pas s'épuiser au travail et comment assurer un service public de qualité ?

Les camarades de la CGT ont décidé de ne pas laisser tomber leurs collègues et le service public et ont créé un bureau d'embauche le mardi 7 juin sous les fenêtres du maire.

Avec plus d'une quarantaine de CV récoltée en 2 heures, l'opération fut un succès. Devant cet engouement nous avons décidé de renouveler ce bureau d'embauche devant la mairie du 7ème. Nous en avons profité pour aller à la rencontre des agents pour leur apporter tout notre soutien.

Dernier bureau d'embauche en date le mardi 21 juin devant l'école Rockefeller avec toute l'équipe CGT du CCAS. Pour aider nos collègues des EHPAD, des résidences pour personnes âgées, à trouver du personnel pour travailler avec eux.

Le bureau d'embauche continue et nous continuerons, dès la rentrée, à nous déplacer dans différents sites de la ville pour échanger avec nos collègues et les usagers.

L'adresse e-mail est toujours active : bureaudembauchevilledelyon@gmail.com

FESTI'RED à l'ile de Ré

J'ai eu la chance de me rendre au festi'red des jeunes de la CGT à l'île de Ré du 1er au 3 juin 2022.

J'ai participé à plusieurs débats sur la réduction du temps de travail, la place des jeunes à la CGT, les élections professionnelles, la campagne des 10 % pour la FP et sur le syndicat en général avec différents intervenants comme Natacha Pommet et Philippe Martinez.

J'ai rencontré beaucoup de camarades, essentiellement de la fonction publique, de toute la France.

Nous avons échangé pendant les débats, les apéritifs, les soirées et profité du camping de cette magnifique région. J'ai appris beaucoup de choses sur la CGT et le monde syndical.

Je remercie le collectif jeune d'organiser cette rencontre chaque année pour que les jeunes syndiqués continuent le combat.

Merci à mon syndicat CGT ville de Lyon. C'est grâce à lui que je peux participer à ce genre d'événements.

Nassim Daoussi, agent d'accueil ville de Lyon CHRD

Élection à l'opera

La CGT remporte tous les sièges aux élections professionnelles de l'opéra de Lyon !

Seule organisation syndicale à présenter des listes dans les trois collèges pour les élections du CSE qui se sont déroulées entre le 2 et le 20 juin 2022 à l'opéra, la CGT remporte tous les sièges.

Pour le collège des cadres le nombre de votants étant suffisants (61,9 % de participation), les candidat.es ont été élus au 1er tour.

Les délégués du collège employés ouvriers et celui des agents de maîtrise et catégorie B l'ont été au 2ème tour.

Un petit bémol donc, la participation a été de 50,51 % pour le collège de l'encadrement intermédiaire et de 32,56 % pour celui des employés ouvriers.

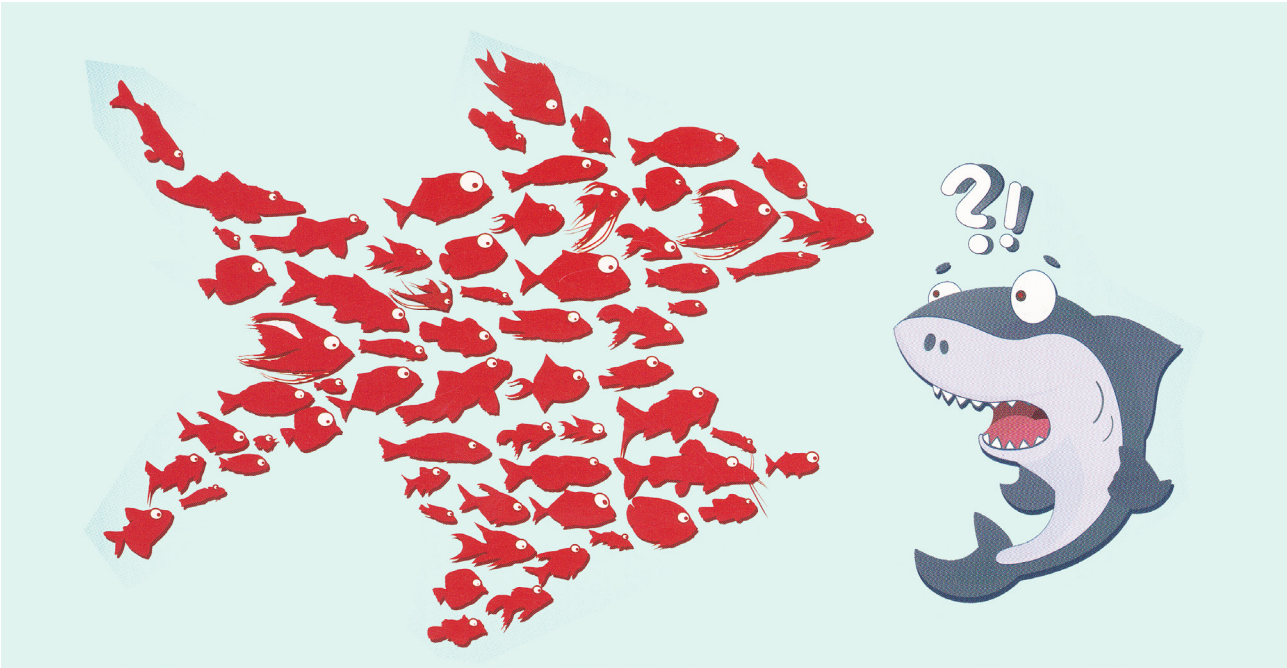

Une lutte gagnante pour les agents des piscines

Les syndicats CGT et UGICT sont heureux de vous annoncer officiellement que les agents des sports conserveront leur CIA relatif aux missions spécifiques exercées durant la période estivale pour l'année 2022. Cette reconnaissance salariale s'adressera également aux ETAPS terrestres.

En effet, suite à la réunion du 4 mai 2022, la CGT ville de Lyon et l'administration ont signé un protocole d'accord. Même si rien de plus n'a été gagné rien n'a été perdu et l'enjeu financier n'est pas négligeable ; entre 40 et 250 euros par mois travaillé durant l'été.

La ville s'engage donc à maintenir la prime CIA en 2022 pour les agents de la direction des sports qui en ont bénéficié depuis la saison estivale 2019, et ce, dans les mêmes conditions que les années précédentes.

De plus elle ouvrira à la rentrée 2022 des discussions avec les agents et les organisations syndicales portant sur l'évolution du service rendu aux usagers des piscines, ainsi que sur les conditions de travail et le complément de rémunération estivale afin de trouver une solution pérenne à la compensation du surcroît d'activité des agents pendant la période d'été.

La CGT remercie l'ensemble des agents qui ont œuvré avec le syndicat durant cette période, de part leur présence aux réunions que nous avons organisées, et qui ont permis de construire un préavis de grève solide selon leur volonté et tous ceux qui étaient prêts à aller jusqu'à la grève et nous savons combien vous auriez répondu présents.

C'est une preuve de plus de l'utilité de s'organiser.

Quand la communication fait gagner

Vous l'avez sûrement aperçu ou en avez entendu parler à la télé, à la radio, sur les réseaux sociaux, dans la presse lyonnaise.

Je vous parle bien évidement du tract de la CGT de la ville de Lyon sur les piscines et du fameux tract « les dents du maire ».

Ce tract est loin d'être anecdotique par la réaction qu'il a pu susciter. Les médias n'ont pas hésité à s'en saisir. Ce qui a permis au combat des agents d'être médiatisé et connu de tous.

Ce n'est pas la première communication de ce type de la part de la CGT. Déjà, par le passé elle a fait quelques tracts, l'un avait mis en scène Gérard Colomb en accessoiriste de marionnette avec dans le rôle de la marionnette Kepenekian, le maire intérimaire de l'époque. Un autre était un avis de recherche de notre maire actuel.

Force est de constater que seul ce type de communication permet de toucher et d'être audible en tout cas le but recherché a été trouvé et les agents eux n'ont pas eu à se mettre en grève pour voir aboutir leurs revendications. On peut tout de même regretter que des revendications légitimes doivent passer par de la caricature pour les voir aboutir.

Finalement c'est celui qui crie le plus fort et dont la voix porte le plus loin qui gagne. C'est à l'image de cette société de consommation où l'on consomme aussi bien des combats que des revendications et dont la date limite de consommation est très courte.

Alors utilisons leurs outils pour gagner et construire le rapport de force et fidélisons ceux que nous avons touchés.

La fameuse charte du dialogue social n'avait pas prévu ça !

Grèves à la ville de Lyon de Mai et Juin

Le 24 mai, 261 agents de la direction de l'éducation se sont mis en grève, pour leur pouvoir d'achat, leurs conditions de travail et le retrait de la note de service d'août 2021, qui ponctionne 1/30ème de salaire par jour de grève. 49 restaurants scolaires ont été fermés et 32 écoles accueillaient les enfants avec un pique-nique.

Au CCAS avec 17 grévistes, on atteignait un chiffre maximal compte tenu des nombreux absents et des contractuels qui n'osent pas faire grève …

Le 25, c'était au tour des crèches. Dans ces dernières, on comptait : 203 grévistes. 15 crèches étaient fermées, 20 partiellement fermées et 15 ouvertes.

Le 7 juin, dans les écoles on comptait 190 grévistes. 44 restaurants scolaires étaient fermés et 18 accueillaient les enfants avec un pique-nique.

Pour les crèches, 126 agentes ont fait grève occasionnant la fermeture de 4 crèches et la fermeture partielle de 23 autres.

Si la participation aux grèves a baissé depuis la note de service d'août 2021, la détermination de ces agents, presque exclusivement des femmes, force l'admiration, tant la grève leur coûte cher.

Elles perdent 50 à 80 € par journée de grève !

La note de service injuste leur reste en travers de la gorge, comme les piètres augmentations de salaires accordées par le gouvernement et le « pas grand-chose », voire pour certains « le presque rien », sur les revalorisations des primes de la ville de Lyon.

Nous attendons encore la décision du Tribunal Administratif de Lyon que nous avions saisi en septembre dernier pour faire annuler cette note …

La lutte continue !

« Accords dits du Ségur », pourquoi la CGT ne les a pas signés ?

Il peut sembler, en effet, contradictoire en apparence qu'un syndicat aussi représentatif et majoritaire dans la Fonction publique hospitalière (c'est dire sa responsabilité), que la CGT n'ait pas signé les accords dits du « Ségur de la santé » en juillet 2020. La pandémie de « Covid19 » étant passée par-là, avec toutes ses funestes conséquences et son cortège d'épreuves et de difficultés, les professions de la santé, du soin et du lien social, déjà bien fragilisées depuis tant d'années, méritaient bien que la puissance publique, les responsables patronaux et directions s'activent à leur chevet après tant de visibilité en première ligne … et le soutien de l'opinion publique devant ces métiers si essentiels pour la société, sous-valorisés et manquant d'attractivité.

Nonobstant la réputation, largement imméritée, de la CGT de ne jamais signer d'accords (ce que les faits démentent), un peu de pédagogie s'impose donc …

Revenons d'abord sur la notion « d'accords » : il s'agit d'engagements réciproques négociés, conclus et signés qui engagent les différentes parties dans un ensemble de droits et d'obligations. Signer un accord c'est donc le valider et le reconnaître mais c'est aussi s'engager. Et c'est là que la notion de signature est cruciale.

Bien sûr que le complément de traitement Indiciaire de 183 euros nets mensuels a représenté un gain non négligeable sur les salaires des agents et salariés concernés (même s'il subsiste aujourd'hui encore de nombreux professionnels du secteur privé exclus de cette mesure du « Ségur ») et il ne s'agissait pas, pour la CGT, de s'opposer à ce que les agents et salariés concernés gagnent davantage. Cependant, s'agissant notamment des agents de la Fonction publique hospitalière, cela a représenté davantage un début de rattrapage du manque de pouvoir d'achat depuis le gel du point d'indice de 2010, qu'une véritable compensation (sans prendre en compte l'inflation actuelle).

Mais cette mesure fut la plus spectaculaire et la plus médiatisée : les agents et salariés concernés avaient enfin obtenu la hausse de salaire qu'ils revendiquaient depuis longtemps.

Ils ne devaient donc plus se plaindre (réduisant par-là les revendications des professionnels de ces secteurs à des questions pécuniaires, alors qu'ils communiquent depuis de nombreuses années, et de manière criante, sur les conditions de travail et de soins dégradées).

Le « Ségur de la santé » comportait aussi son cortège d'autres mesures (aujourd'hui présentées comme le second volet du «Ségur» ou «Ségur 2»), en apparence plus techniques, et moins connues du grand-public : comme les primes d'engagement collectif ou encore la contractualisation d'un volume d'heures supplémentaires majorées (ou la poursuite de la politique du « travailler plus pour gagner plus » d'un ancien président de la République française pour ne pas le citer).

Là aussi signer l'accord dans sa globalité aurait signifié reconnaître ces mesures … parfaitement contraires avec les revendications de la CGT qui, en tant que syndicat représentatif et responsable, ne pouvait se permettre de se dédire au risque de manquer de cohérence et de lisibilité et donc se compromettre.

Car la CGT ne revendique pas de primes (non soumises aux cotisations sociales donc ne cotisant pas pour les retraites) mais des hausses de salaire (car les cotisations sociales sont du salaire socialisé)…

Car l'engagement collectif, notion provenant en droite ligne du néolibéralisme dénoncé par la CGT, poursuivra la mise en concurrence des travailleurs … et ne sera pas une reconnaissance du travail fourni puisqu'il faudra travailler davantage pour mener à bien les projets transversaux …

Car la CGT, toujours revendiquant des hausses de salaire, ne saurait se satisfaire de l'incitation financière à « travailler plus pour gagner plus » … bien au contraire, elle demande que cet argent aille dans la création de postes qui font tant défaut aux soignants comme aux patients et résidents … Elle demande aussi, en cohérence avec sa philosophie, que le travail ne soit pas vu comme l'unique finalité du projet de vie de la personne ou du projet de société qu'elle défend.

Enfin, alors que le système de santé public, jadis tant vanté internationalement, si fragilisé ces dernières décennies, était à genoux à la suite de la pandémie : la crise qu'il traversait aurait pu être l'occasion d'une profonde réflexion et refondation en en réformant la gouvernance mais aussi les modes de financements si délétères (comme la T2A*) qui sont aussi en cause dans la crise actuelle des candidatures et du maintien dans l'emploi (mais aussi dans la crise de sens de ces services publics gérés comme des entreprises devant être rentables).

Cela n'a pas été le cas et c'est largement une occasion manquée car le « Ségur de la santé » ne s'est occupé que de la partie émergée de l'iceberg.

Il faut néanmoins user de cette pédagogie, qui mériterait largement un développement significatif, pour en expliquer toute la technicité.

Pour toutes ces raisons, et en toute cohérence avec elle-même, il n'était pas possible, pour la CGT, de signer ces accords … même s'il a été entendu que ceux-ci pouvaient représenter un ensemble d'avancées et donc un « point d'étape ». Ce serait alors mal comprendre la notion d'accords pour l'État, d'une part car il n'était pas prévu de clause de revoyure pour réviser les axes de négociation initiaux prévus par le « Ségur », d'autre part l'État communiquant sur les capitaux publics historiques (certes impressionnants, plus de 8 milliards d'euros) mobilisés de manière inédite dans la santé publique il n'était pas question, pour lui, d'aller plus loin que ces accords, contredisant d'emblée cet argument dit du « point d'étape ».

*(*la tarification à l'activité est le mode de financement unique des établissements de santé, publics et privés. Lancée en 2004 dans le cadre du plan « Hôpital 2007 », elle repose sur une logique de mesure de la nature et du volume des activités et non plus sur une autorisation de dépenses)*

Merci à LM de la santé pour cette article

Élections professionnelles 2022

La dernière ligne droite

Nous sommes aujourd'hui dans la dernière ligne droite avant les élections professionnelles dans la fonction publique territoriale. Elles se dérouleront les 6, 7 et 8 décembre 2022.

La dernière ligne droite car c'est le 17 octobre, dernier délai que les listes pour les différentes instances CAP, CCP et pour la dernière petite nouvelle le CST, devront être déposées.

C'est aussi pour ceux qui ne l'ont pas encore fait et qui le souhaite le moment de poser votre candidature pour que tous les services, tous les grades, tous les métiers soient représentés dans ces différentes instances. La force de la CGT c'est d'être de partout. Nous avons donc besoin de vous et de votre expérience de travailleurs du quotidien.

Pour finir nous avons commandé des livrets, édités auprès de la fédération des services publics, qui reprennent les droits des agents, des stylos ... en plus du matériel de campagne que nous allons élaborer par nos propres moyens sur les questions locales et suivant vos demandes et remontées de terrain... Tout cela sera à votre disposition dans les différents locaux de la CGT, que ce soit rue Joseph Serlin ou à la Bourse du travail.

N'hésitez pas à nous solliciter pour récupérer ces documents, pour vous, comme pour nos collègues de travail.

Il serait dommage de ne pas utiliser ce matériel de qualité.

Les enjeux

Une nouvelle instance verra le jour, le Comité Social Territorial (CST). Cette instance sera mise en place à l'issue du prochain renouvellement général des instances dans la fonction publique, qui aura lieu en fin d'année 2022. Il y aura, comme dans le privé la fusion du CT qui donne son avis sur les questions et les projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services, aux questions relatives aux effectifs, sur le Comité d'Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) qui a pour mission de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et à la sécurité des agents dans leur travail.

L'enjeu du rapport de force avec l'administration : quand l'on revendique cela se traduit par une écoute plus importante. On est davantage pris au sérieux si l'on est la 1ère organisation et plus encore si la participation a été importante, que dans le cas contraire.

Beaucoup d'exemples nous l'ont démontré par le passé.

C'est aussi pour cela que certains, aussi bien l'administration que d'autres syndicats aimeraient nous voir chuter.

Mais les élections révèlent aussi des enjeux nationaux et nul ne doute que le gouvernement regardera avec attention les résultats et la participation.

Il préférera traiter avec la CFDT toujours enclin à signer : RIFSEEP, PPCR, SEGUR de la santé. Dans le passé comme dans l'avenir avec la réforme des retraites, réforme avec laquelle la direction de cette organisation est plutôt d'accord, la CFDT nous le laisse penser au regard de leurs textes de congrès disponibles en ligne.

Suite page 10

Les attaques contre notre système de retraites ne seront pas de la même teneur avec un recul de la CGT si la CFDT qui progresse.

Chaque voix dans chaque collectivité sera remontée nationalement afin de définir la représentativité de chaque organisation.

Par exemple quand les textes du PPCR, du RIFSEEP sont votés - ils sont en amont proposés aux organisations syndicales - dans le cadre du dialogue social ils valident ou non ces propositions.

Cette représentativité donne aussi des sièges au conseil supérieur de la fonction publique. C'est l'instance consultative suprême de la fonction publique.

Alors voter CGT localement c'est porter des élus de combat à tous les niveaux, c'est faire entendre la voix de ceux qui sont sur le terrain, c'est porter les revendications des 32 heures, de l'augmentation du point d'indice, de la retraite à 60 ans sans décote.

La formation des candidats CGT

Mardi 31 mai à la Bourse du travail se sont retrouvés 37 camarades ayant candidaté pour les prochaines élections professionnelles du 8 décembre 2022.

Durant la matinée, après une rapide présentation individuelle, les camarades ont été préparés à être les acteurs de l'activité représentative et revendicative au sein des instances Commission Administrative (CAP et CCP), Comité Social Territorial (CST) et Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT).

Cette formation a mis l'accent sur le rôle de l'élu CGT au sein des instances et au sein de la collectivité. Nous avons également présenté la charte de l'élu et mandaté CGT, le mémorandum revendicatif avec ensuite un temps d'échanges et de retours d'expériences des camarades élus dans les instances.

L'après-midi a été consacrée à un travail en sous-groupe par commission avec des études de cas et de dossiers passés dans les instances.

Enfin, cette journée instructive et conviviale s'est conclue avec la présentation des outils numériques pour préparer et gagner ensemble la campagne électorale.

Point d'indice, il y a urgence !

Aujourd'hui le monde du travail est fait de précarité et de bas salaires.

Laurence Parisot, la patronne du MEDEF, disait « La vie, la santé, l'amour sont précaires, pourquoi le travail échapperait-il à cette loi ? ».

Cela a été poussé à son paroxysme ces dernières années.

Il y a de plus en plus de travailleurs pauvres dans la fonction publique, après trois modifications des grilles de salaires en quelque mois, le gouvernement a donc décidé enfin d'augmenter le point d'indice.

Au moment où nous écrivons cela n'est qu'une vaine promesse de campagne. Il serait de 3,5%...

Le SMIC ayant progressé, les échelons de la catégorie C se sont placés sous la ligne de flottaison qu'est le salaire minimum. Si le point d'indice n'augmente pas, toute la grille de C1 risque à terme de disparaître.

Actuellement sur les 11 échelons que compte cette grille 7 sont au même indice majoré de 352.

Cet indice sert à calculer le salaire brut en le multipliant par le point d'indice qui est de 4,68 603, soit un salaire net de 1309,19 €. Cette somme extravagante n'est ni plus ni moins que le salaire d'une personne qui entrerait dans la fonction publique dans la catégorie C sans les primes. Pire cette indice de 352 est aussi celui des 3 premiers échelons de la grille C2, les 3 premiers de la grille d'Agent de Maîtrise (AM), des 2 premiers échelons de B1 et des 2 premiers échelons d'aide-soignants de classe normale.

Cela ne touche donc pas que les catégories C mais aussi les B.

Mais alors un salaire décent, c'est combien ?

C'est déjà un salaire qui permet de vivre, d'avoir accès aux besoins fondamentaux, comme se loger, se chauffer se nourrir, s'instruire, se divertir, se déplacer, se soigner ...

Le plus simple est de partir du réel. Regardons donc les dépenses mensuelles d'une personne seule de 35 ans dans l'agglomération Lyonnaise :

- loyer plus charges, 60m² à 12€/m² 720€
- électricité, (chauffage électrique), 82€
- gaz, cuisson, 14€
- eau, 26€
- assurance habitation, 19€
- redevance audiovisuelle, 13€
- alimentation, produits ménagés, 300€
- carte TCL (pris en charge à 50%) 33,20
- crédit véhicule type Dacia, 215€
- essence, 100€
- assurance auto, 39€
- impôt sur le revenu, 92€
- communication Internet, téléphone, courrier, 40€
- habillement en moyenne 360 € par an, 30€/mois
- frais bancaires, tenue de compte. 8€
- une cotisation CGT, 13€
- Total 1 743,20€

Les dépenses sont supérieures au salaire perçu. Comment fait-on pour vivre sans dettes ?

Que devient notre culture qui est de plus en plus onéreuse ? Elle est dispensée seulement par la télé.

Que devient notre santé physique ? S'inscrire un club de sport est hors de prix.

Que deviennent nos vacances ? Nous n'en aurons pas !

Peut-on avec un tel salaire à mettre de l'argent de côté ?

Voilà pourquoi la CGT revendique l'augmentation du point d'indice afin de vivre dignement de notre travail.

CHSCT à la police Municpale !

CHSCT Réorganisation de la Police Municipale pour la CGT c'est NON !

Le 10 juin 2022, la CGT, suivie par la quasi-totalité des autres organisations syndicales, boycottait le CHSCT dont l'ordre du jour portait notamment sur « L'évolution de l'organisation de la Police Municipale ».

Dans une déclaration préalable, l'intersyndicale CGT/UGICT-SUD-UNSA-CFTC dénonçait « un dossier présenté sans la moindre concertation en amont, sans échange sur le fond comme sur la forme » et réclamait, compte tenu de l'importance de ce projet de réorganisation « la mise en place d'un vrai dialogue social avec des commissions ou groupes de travail permettant à l'ensemble des acteurs un temps de concertation avant une présentation en instance ».

Ce boycott a contraint l'administration à réunir de nouveau les élus de cette instance pour recueillir leurs avis.

C'est ainsi que le 23 juin, sans aucune commission ni groupe de travail au préalable, les représentants du personnel avaient 1 heure pour se prononcer sur les nombreux thèmes :

- La création de 2 Unités de Soutien de Proximité (USP)
- La création d'un Pôle Circulation et Stationnement (PCS)
- La mise en place des véhicules LAPI
- L'évolution de la section équestre
- La rédaction d'une nouvelle fiche de poste pour les policiers agents d'accueil
- La modification des horaires des agents d'accueil affectés au Parc de la tête d'Or
- La modification des effectifs et des horaires des agents du PC RADIO
- La modification des roulements en Tour Obligatoire des policiers municipaux de certains services
- La révision des effectifs des agents du Groupe Opérationnel Mobile (GOM)
- Le renforcement des effectifs du pôle formation
- Le changement dans les astreintes des responsables de service
- Les vêtements, nouveaux matériels et équipements de protection individuelle

La CGT a, déploré ces réorganisations, qui, en plus de créer une incertitude sur l'avenir du métier et de la situation au travail, vont également contribuer plus fortement à dégrader les conditions de travail et accroître l'usure professionnelle des agents.

En effet, cette pléthore de restructurations prévoit l'accroissement des journées et de la surcharge de travail, des horaires atypiques et imprévisibles, des nouvelles contraintes de rythme, des locaux mal adaptés, des nouvelles fiches de poste dont très peu d'agents sont informés. Alors même que les policiers municipaux entrent dans les critères de pénibilité et que le rapport 2021 des actions de prévention les placent 2ème en nombre d'accidents et de jours d'arrêt !

La médecine préventive, interpellée par la CGT, a répondu avoir validé ces réorganisations qu'elle estime avoir peu d'impacts sur la santé des agents et qu'elle accompagnera ceux qui se trouveront en difficulté !

Nous avons soulevé l'incohérence de vouloir créer un énième service alors que le plus urgent est de renflouer les postes d'arrondissements où le manque d'effectif criant met en danger physique et psychologique les rares policiers qui s'y trouvent ; et qu'un service appelé GOM existe déjà et est dédié aux missions de sécurisation.

Nous avons déploré qu'il ait fallu 3 ans à l'administration pour reconnaitre la pertinence des arguments de la CGT en faveur d'une brigade équestre « à part ». Si la direction de la Police Municipale a reconnu son erreur en faisant évoluer la section équestre, la CGT a demandé des garanties également pour le bien être des agents « piétons » du Parc de la Tête d'Or, à l'instar de leurs collègues cavaliers.

Au vu de tous ces éléments, CGT a demandé que les différentes thématiques de ce rapport soient dissociées ainsi que leurs votes. De même, toutes les organisations syndicales ont réclamé une expertise sur les conditions de travail liées à ces projets.

Si l'administration a accepté la mise en place d'expertises, elle a toutefois montré le peu de considération qu'elle avait des instances en faisant voter le rapport en entier.

Face à ce mépris, la CGT, ainsi que l'ensemble des autres syndicats présents (SUD, CFDT, UNSA, CFTC), ont voté contre ce dossier.

Plus près de 1934, que de 1936 ?

Le 04 juillet jour de fête nationale aux états unis.

Et comment ne pas penser à la Cour Suprême des États-Unis, composée d'une majorité ultra conservatrice, qui vient de prendre la décision d'abroger la loi Roev Wade, qui, depuis 1973, protège au niveau fédéral, le droit à l'avortement pour n'importe quel motif jusqu'à environ 24 semaines de grossesse.

Son abrogation a pour conséquence de déléguer à chaque état la responsabilité de statuer et légiférer sur le droit à l'avortement.

Dans les faits, les contours de l'accès au droit à l'avortement dépendront de la majorité politique de chaque état et de la législation prise.

Ces dernières décennies, 8 états ont déjà annoncé que l'avortement y était d'ores et déjà illégal. Au total, l'avortement devrait être interdit ou fortement restreint dans 21 états, sur 50, au cours des prochaines semaines.

Heureusement, à l'opposé, des mesures visant à protéger l'avortement ont été adoptées dans 11 États.La Californie, le Connecticut, New York et Washington. Ils ont adopté des lois ou envisagent des mesures qui protégeraient les médecins et les patients de l'ingérence de l'état.

Étant donné que les femmes ne vont pas cesser d'avorter, les conséquences vont être multiples, dangereuses et ubuesques : cela va approfondir les déserts médicaux, les sanctions à l'encontre des médecins pratiquant l'IVG dans les états où il sera interdit, la concentration des soins dans certains états et sur une poignée de praticiens, les personnes souhaitant avorter devront parcourir des centaines voire milliers de kilomètres et débourser des centaines de dollars, un réseau clandestin pour accéder à la pilule abortive va continuer de se développer et de nombreuses femmes avorteront sans accompagnement médical.

Nombreuses sont les militantes et journalistes qui alertent sur la guerre répressive et judiciaire qui va s'abattre contre les femmes et les professionnels de santé pratiquant les avortements clandestins et les femmes qui avortent illégalement.

Cela va tuer un grand nombre de ces femmes.

Oui, voilà la plus grande des impostures : au principe de préserver le droit à la future vie d'un embryon de 6 cm, on méprise la vie des femmes qui les portent !

Pour la CGT, le droit à l'avortement est indispensable à la santé des femmes, à leur émancipation, à leur scolarisation, à leur accès au travail et donc à leur autonomie financière.

C'est un recul sans précédent pour les droits des femmes et comment ne pas faire de parallèle avec les dernières élections législatives en France.

A l'heure où quelques-uns se félicitent de la défaite toute relative de Macron. Toute relative car il trouvera toujours des alliés à droite et peut être même à gauche avec quelques députés socialiste peut regardant.

A la CGT nous voyons avec la plus grande inquiétude l'entrée historique de 89 députés d'extrême droite à l'assemblée nationale.

Et cela devrait tous nous inquiéter !

Chacun veut trouver son coupable, certains diront que c'est la faute à la gauche d'autres diront c'est la faute à Macron et sa politique libérale ou encore d'autres diront que c'est à cause des 53,7% d'abstentionnistes.

A la CGT nous connaissons les coupables, Ce sont vous les femmes et les hommes politiques qui son allez débattre avec un fasciste comme Zemmour.

C'est eux, qui dédiabolisent les partis d'extrême droite en leur faisant de la pub. C'est eux qui parlent d'insécurité à longueur de journée dans les médias. C'est notre président qui donne une interview à valeurs actuelles avec les thèmes de l'extrême droite. C'est encore le président qui téléphone à Zemmour pendant 30 minutes et qui au passage lui demande un rapport sur l'émigration. C'est encore lui qui trouve Le Pen « trop molle » sur l'Islam.

Et les 53,7% d'abstentionniste ne vous font pas réfléchir ? Nous cela nous inquiète. Pourquoi 1 français sur 2 ne se sent pas concerné ?

Nous avons tout entendu sur les abstentionnistes, « rendre le vote obligatoire », « ces gens sont inconscients », ... Et finalement, à qui la faute ?

Les chiffres parlent d'eux même, 53% des français ne font pas confiance dans les programmes des candidats, cela n'interroge pas ?

L'abstention est finalement une défaillance citoyenne ou une expression démocratique ? L'expression de la confiance perdue en la parole des personnalités politiques. Une démonstration de la médiocrité politique.

Maintenant... les 89 députés de la fille du borgne sont là et bien là, dans un silence médiatique et politique assourdissant.

A la CGT depuis toujours nous combattons les idées de l'extrême droite et nous continuerons à lutter contre le fascisme qui s'installe tranquillement en France.

L'année 1936 : une année de progrès social

Par Agence de presse Meurisse

L'unité syndicale avec la réunification de la CGT « confédérée » et la CGT « unitaire » le 5 mars 1936 au congrès de Toulouse a sans aucun doute créé une dynamique facilitant les mobilisations ouvrières. Dans le Rhône, c'est le 5 avril 1936 qu'a eu lieu le congrès de fusion.

Le 26 avril 1936 c'est le 1er tour des élections législatives qui se traduit par de très bons scores pour les candidats de gauche issus de trois partis : Parti Communiste Français (PCF), Parti Radical-Socialiste, Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO).

Le 3 mai 1936, lors du second tour, le Front Républicain (PCF, SFIO, Radicaux) permet le désistement des candidats de gauche au profit de celui qui est arrivé en tête au 1er tour. C'est une majorité de gauche qui est élue à l'Assemblée nationale permettant à Léon Blum (SFIO) d'être Président du Conseil.

A l'époque, le Président de la République n'a qu'un rôle « d'autorité morale », le gouvernement a un rôle politique essentiel sous le contrôle de l'Assemblée nationale.

Un gouvernement du Front Populaire est installé le 4 juin 1936.

En mai 1936, de nombreuses grèves avec occupation des usines éclatent en France. Dans le Rhône, on note la grève, le 7 mai, des terrassiers travaillant à la construction du boulevard de ceinture et celle, le 14 mai, des ouvrières et ouvriers du textile de l'entreprise TASE à Vaulx en Velin.

Le mouvement de grève en 1936 est complexe. Dans la deuxième quinzaine de mai, il y a d'abord extension du mouvement de grève puis un reflux. C'est à partir du 2 juin que le mouvement s'amplifie et que le pays est pratiquement paralysé.

Des négociations se déroulent entre la CGT et le patronat le 7 juin à Matignon et un accord est signé dans la nuit du 7 au 8 juin. Il concerne :

- L'augmentation des salaires de 7 à 15 %,
- La mise en place de contrats collectifs de travail,
- L'institution de délégués ouvriers dans les établissements de plus de dix salariés.
- Cet accord sera complété par la loi :
- La mise en place de conventions collectives dans toutes les branches d'activité,
- La semaine de travail de 40 heures,
- Deux semaines de congés payés.

Le progrès social enregistré en 1936 est le résultat **des grandes grèves avec occupation des usines** et de lois votées par une majorité de gauche à l'Assemblée nationale.

Jeu d'été

But du jeu

Le jeu est simple a l'aide un dé à six faces

Finis l'année le plus vite possible avec un salaire de catégorie C 1400€

Pour gagner il faut être le premier arrivé à la fin de l'année

Attention si ton compte passe à zéro tu dois recommencer l'année

1. C'est la nouvelle année a cette occasion Greg t'invite à ces vœux champagne bio sans sulfites et toast au tofu rien de bien bon mais c'est un repas de gagner **+50€**

2. Le dernier salaire était il y a bien longtemps les fêtes ont eu raison de tes dernieres économies comble ton découvert **-300€**

3. Au fond d'un vieux sac tu retrouves un vieux carnet de tickets restaurant il en reste 12 c'est trop tard pour les utiliser **- 90€**

4. Galette des Rois tu as la fève heureusement nous ne sommes pas en Angleterre et chez nous ce ne sont pas les rois qui vivent au crochet du pays... **rien ne se passe**

5. C'est la St Valentin cadeau restaurant etc... -100€ si tu es célibataire **rien ne se passe**

6. Une bonne raclette tu fais le plein d'énergie **tu rejoues**

7. Journée internationale du droit des femmes à cause de la note de service tu dois faire grève la journée entière **tu perds -60€**

8. C'est la St Patrick c'est fatiguant ! **Tu sautes ton tour**

9. Enfin le retour du printemps les oiseaux chantent le soleil brille **tu rejoues**

10. Bravo tu as gagné (non c'est un poisson d'avril) **rien ne se passe**

11. tu tombes malade car « en Avril... blablabla... » ta journée de carence te coûte **-60€**

12. Pâques c'est ferié fait tout de même attention à ta consommation de chocolat **tu peux rejoué**

13. 1er mai une super manifestation une merguez un tour de vélo'v pour rentrer **-40€**

14. 8 mai c'est férié tu te reposes **rien ne se passe**

15. C'est la fête des mères si tu as des enfants **tu gagnes +100€**

16. C'est la grève ! Encore une fois la ville n'écoute pas les agents et leurs revendications 2 jours de grève **te coutent -120€**

17. C'est les fameux ponts du mois de mai **tu va directement a la casse 23**

18. La grève est fini on a gagné ! **Tu gagnes +200€**

19. Tu réserves tes vacances c'est de plus en plus cher **- 800€**

20. Fête de la musique fatigué **tu sautes ton tour**

21. Le CRM celui la ça fait un moment que tu l'attends « Youpppppi ! » **+449€**

22. C'est les soldes vu que tu es « une victime de la mode » tu dépenses **-200€**

23. 14 juillet jour férié devant le tour de France ou le défilé militaire chacun son truc **rien ne se passe**

24. Départ en vacances tu es pas encore arrivé à vienne et déjà les bouchons **tu perds -150€** Entre l'augmentation du prix du péage et de l'essence **tu sautes ton tour !**

25. 15 août bien reposé **tu rejoues**

26. Une bonne baignade le bruit de la mer tu t'endors sur la plage **Riiiiiiiiiien ne ce passe mais vraiment rien !**

27. Retour de vacances et comme à l'aller les BOUCHONS ! Entre l'augmentation du prix du péage et de l'essence tu sautes ton tour !**Tu perds -150€ et tu sautes ton tour**.

28. C'est la rentrée des classes et avec elle la fameuse allocation de rentrée scolaire tu n'achètes pas de télé comme le disait Blanquer tu en a déjà une en plus entre les ch'tis à Marrakech et Mariés au premier regard tu ne la regardes plus par contre **tu touches +376€**

29. La fameuse liste des fournitures est arrivée « cahier A4 à spirale petit carreau,crayon à papier 2B et cartable auront eu raison de tes économies **-400€**

30. Fête de l'Huma un peu de culture, de débat de musique et beaucoup de fêtes te coûtent **-200€**

31. Journée du patrimoine rien de tel qu'un peu de culture pour te ressourcer **tu rejoues**

32. Accident du travail heureusement tu vas bien et ça ne te coûte rien du coup **rien ne ce passe**

33. Halloween tous les enfants de ton allée viennent sonner à ta porte même si tu n'habites pas le Mississippi tu avais acheter des bonbons pour **-40€**

34. C'est la prime de fin d'année enfin ! « youpiiiiiii ! » **+1500€**

35. Tu viens de recevoir un courrier de la commission de réforme et comme souvent elle refuse l'imputabilité de ton accident de travail tu dois rembourser des frais **-400€**

36. 11 novembre c'est férié enfin ! **Il ne ce passe rien**

37. C'est le jour tant attendu par tout les épicuriens de la région le Beaujolais nouveau il a un petit goût de framboise cette année bizarrement tu as mal a la tête et **saute ton tour**

38. C'est Black Friday comment ne pas dépenser ton argent pour ce super robot mixeur qui restera au fond d'un placard **-400€**

39. 8 décembre avant d'aller voir les illuminations tu passes voir les résultats des élections professionnelles qui sont tombés et la CGT à gagné face a ce nouveau rapport de force la ville annonce une prime de **+100€**

40. C'est Noël fois gras huîtres dindes bûche champagne cadeau la vie est de plus en plus chère surtout depuis la guerre en Ukraine ou comme tout le monde le sait tout y est produit cette belle soirée te coûte **-400€**

41. C'est la St Sylvestre tu invites tes amis demain matin tu feras la grasse mat' **tu saute ton tour**
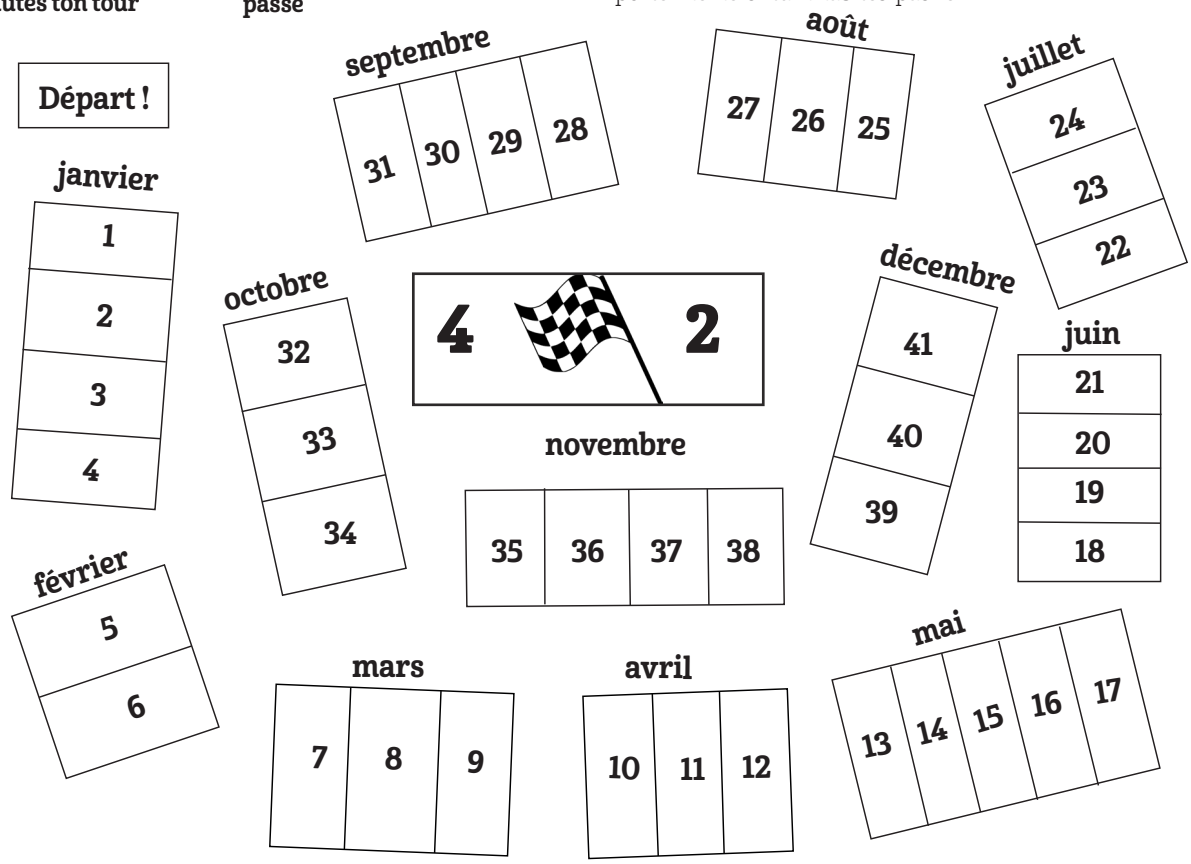
42. Tu as enfin **fini** tu peux repartir pour une nouvelle année !